



PARTENAIRE PREMIUM

Communiqué de presse

15 mai 2024 : la Caisse d'Épargne Loire-Centre inaugure l'agence d'Amilly, après 5 mois de travaux

Orléans, le 15 mai 2024

La Caisse d'Épargne Loire-Centre inaugure le mercredi 15 mai prochain, l'agence d'Amilly après 5 mois de travaux de rénovation. La période de décembre 2023 à avril 2024 fut l'occasion de transformer l'agence afin de répondre pleinement aux engagements environnementaux, économiques et sociaux portés par la Caisse d'Épargne Loire-Centre.

Le contrat d'utilité : l'engagement de la Caisse d'Épargne face aux défis de demain

La Caisse d'Épargne s'engage à faire face aux défis environnementaux, économiques et sociaux d'aujourd'hui et de demain avec la mise en place du contrat d'utilité.

La Caisse d'Épargne Loire-Centre s'engage notamment à favoriser le développement de l'économie locale en accompagnant près de 19 000 entreprises et professionnels en région.

C'est dans cette logique que l'ensemble des rénovations engagées sont et seront organisées en privilégiant les entreprises locales. En effet, la Caisse d'Épargne décide d'investir pour les rénovations de ses agences en multipliant par deux ses investissements car miser sur ses agences c'est participer au dynamisme de la vie locale et au rayonnement de son territoire.

La Caisse d'Épargne Loire-Centre fait de sa différence une force

La Caisse d'Épargne Loire-Centre déploie 3 grands axes d'actions grâce à l'accélération des rénovations de ses agences :

- un accueil plus qualitatif pour ses clients
- une qualité de vie au travail améliorée pour ses collaborateurs
- une transition environnementale accélérée en répondant d'ores et déjà aux standards 2030 de la loi Climat et Résilience.

Qu'est-ce que le contrat d'utilité ? C'est s'engager auprès de son territoire, favoriser la transition environnementale, l'humain, participer au développement de l'économie locale et se montrer solidaire de tous les acteurs du territoire : particuliers, professionnels, associations et collectivités territoriales. Tous ces aspects témoignent que les agences sont au cœur de l'engagement de la Caisse d'Épargne et en font toute sa différence.

La Caisse d'Epargne Loire-Centre s'engage pour les JOP Paris 2024

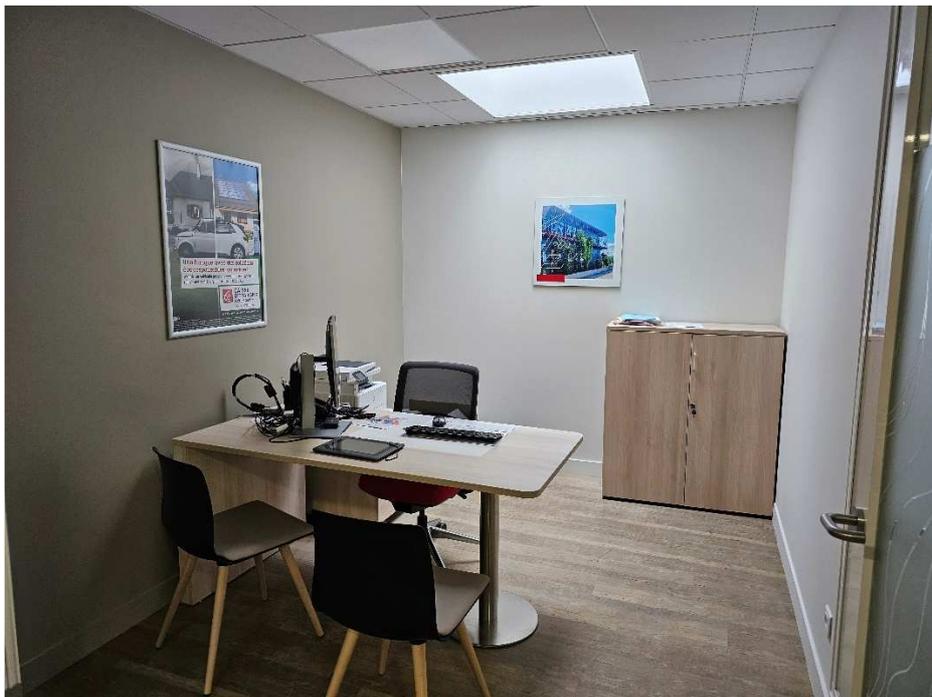
Parrain officiel des Relais de la Flamme Olympique et Paralympique de Paris 2024, avec une thématique choisie pour ces relais : la Solidarité et l'Inclusion, la Caisse d'Epargne est la Banque du sport par excellence. Elle fait vivre le tissu économique et associatif local en s'appuyant sur les valeurs qui l'animent : inclusion, engagement et solidarité.

L'agence d'Amilly en chiffres :

- 5 mois de travaux (de décembre 23 à fin avril 24)
- 7 collaborateurs
- 7 bureaux + 1 accueil, dont 1 bureau premium et 1 bureau professionnel
- Surface totale de 198 m²
- 1 guichet automatique bancaire intérieur

La rénovation a permis de créer un bureau supplémentaire, d'agrandir la salle de réunion et de déplacer le guichet automatique bancaire de l'extérieur vers l'intérieur pour plus de confort et de sécurité pour nos clients. Des puits de lumières ont été ajoutés dans 4 bureaux pour apporter de la lumière naturelle et améliorer les conditions de travail des collaborateurs.





www.caisse-epargne-loirecentre.fr
www.caisse-epargne.fr

Contacts Presse :

Anne Duvergne - Direction de la communication CELC : 07 60 09 47 19 / anne.duvergne@celc.caisse-epargne.fr

À propos de la Caisse d'Épargne Loire-Centre :

La Caisse d'Épargne Loire-Centre couvre le territoire de la région Centre-Val de Loire (6 départements). Elle met ses 1.650 collaborateurs, ses 186 agences et ses 10 centres d'affaires au service de 815.000 clients particuliers et 16.000 clients professionnels. En 2022, la Caisse d'Épargne Loire-Centre a réalisé un produit net bancaire de 297 millions d'euros et un résultat net de 51 millions d'euros. Ses fonds propres de 1,6 milliard d'euros garantissent sa solidité financière et sa capacité de développement.